

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 MAI 2013**

## 1 – CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER 2012

Après 2010 et 2011, la crise des dettes souveraines de la zone euro restera l'élément marquant de l'année 2012.

Amorcé en 2011, le **ralentissement de la croissance mondiale** a continué en 2012 (2,9 % contre 3,8 % en 2011). La crise de la zone euro, l'austérité budgétaire en Europe, les resserrements monétaires de 2011 dans les pays émergents ont provoqué un ralentissement marqué de la croissance dans la plupart des régions du monde en 2012 (y compris Chine et Brésil).

L'Europe aura été le grand malade de l'économie mondiale avec l'entrée en récession de la zone euro et du Royaume-Uni.

Après le choc inflationniste de 2011, l'**inflation** a eu tendance à diminuer dans la plupart des pays.

L'actualité économique de la **zone euro** aura été extrêmement chargée en 2012 avec de nombreux sommets européens permettant quelques avancées sur le plan institutionnel. Maillon faible de l'économie mondiale en 2012, la zone euro a continué d'être affectée par la crise des dettes souveraines. Si l'environnement financier s'est progressivement amélioré avec les actions de la Banque Centrale Européenne, la poursuite de l'austérité budgétaire a fortement pesé sur la croissance des pays périphériques. L'hétérogénéité au sein de la zone a été importante avec des pays affichant des taux de croissance encore positifs, comme l'Allemagne (1 %), et des pays enregistrant un recul de leur PIB. La France a échappé à la récession mais n'enregistre qu'une croissance minimale (0,1 %).

Le **taux de chômage** est resté sur sa tendance haussière, passant de 10,8 % en début d'année à 11,9 % en décembre, avec d'importantes divergences en fonction des pays : le taux de chômage allemand a légèrement baissé (de 5,6 % à 5,4 %) alors que le taux de chômage français progressait de 1 pt de 10 % à 11 % fin 2012.

Pour contrer l'effet récessif de la réduction des déficits publics et du désendettement privé, les banques centrales ont globalement assoupli leurs **politiques monétaires** en 2012 via des baisses de taux (BCE : taux refi -25bp à 0,75 % en juillet) et des mesures non conventionnelles de façon à éviter une crise de liquidité et à réduire le risque souverain (communication, mise en place des OMT (Outright Monetary Transactions), conditionnées à la demande des pays de l'aide européenne).

Les **taux courts** (eonia, euribor 1M et 3M) ont diminué au cours de l'année pour atteindre des niveaux très faibles (reflétant l'excès de liquidité et la baisse du risque bancaire).

La fin d'année a été caractérisée par une forte réappréciation des **dettes périphériques** et le retour des taux d'intérêt italiens et espagnols sur des niveaux soutenables. La baisse des primes de risque sur l'obligataire a par contre été accompagnée d'une dégradation du contexte économique et l'entrée en récession de la zone euro.

Outre le soutien crucial de la BCE sur le premier trimestre, les dettes périphériques ont également été soutenues par de nombreuses avancées institutionnelles à l'échelle européenne et notamment l'adoption du Traité fondateur du MES le 2 février. Ainsi, la Grèce, qui avait été à l'origine d'une grande partie des tensions en 2011, bénéficiait aussi d'un deuxième plan d'aide, ce dernier comprenant le déblocage de ressources financières supplémentaires du FMI et l'EFSF et la restructuration de la dette détenue par le secteur privé.

Le début de remise en cause de certains programmes d'ajustement budgétaire, côté espagnol notamment ont fragilisé les dettes périphériques les plus sensibles pendant près de 3 mois. En Espagne, les taux d'intérêt des Bonos se sont envolés suite à la demande d'aide du gouvernement espagnol pour recapitaliser ses banques début juin (€100 mds), sur les taux espagnols, le taux 10 ans atteignant un plus haut à 7,6 % le 24 juillet. Les craintes d'une contagion de la crise espagnole n'épargnaient logiquement pas les BTP italiens dont les rendements grimpaient jusqu'à un plus haut à 6,6 % sur le segment 10 ans le même jour.

Parallèlement, les investisseurs, craignant le pire pour le zone euro, se ruèrent sur les dettes AAA de la zone, le taux Bund 10 ans touchant un plus bas historique de 1,16%. Le Schatz était ressorti avec un taux négatif pour la première fois de son histoire, aidé par une baisse des taux de la BCE à 0,75 %. Le rally sur les marchés obligataires depuis l'intervention de la BCE a alors été impressionnant. Les dettes espagnole et italienne ont profité notamment de l'intégration par les marchés d'une activation des OMT de la BCE, permettant à leurs rendements de pratiquement revenir sur les niveaux de début d'année.

Sans l'action coordonnée des banques centrales, l'année 2012 aurait sans doute encore été une année de pertes pour les **marchés boursiers**. La plupart des bourses terminent l'année sur une performance positive (dont +15,2 % pour l'Eurostoxx). Le CAC40 affiche une progression de 14,6 % sur l'année mais retrouve seulement ses niveaux de mi-2011, (terminant l'année 2012 à 3 641 points). La BCE aura joué un rôle déterminant en renforçant graduellement son interventionnisme afin d'éviter l'éclatement de l'union monétaire. Face à l'attentisme politique et à la dégradation conjoncturelle, elle aura été l'élément central du retour de la confiance envers les bourses européennes au deuxième semestre de l'année.

Les évolutions des **cours du pétrole** en 2012 s'expliquent essentiellement par les fondamentaux de l'offre et de la demande ainsi que par des facteurs géopolitiques dont la conjonction a suscité des tensions sur le marché du brut, propulsant les cours à plus de 126 \$/b, pour chuter à 90 \$/b fin juin.

Face à l'action des grandes banques centrales, l'année 2012 sur le **marché des changes** a été marquée par un rebond des devises émergentes au détriment des devises refuges JPY et CHF, le tout sur fond de légère baisse du dollar et de l'euro en termes de taux de change effectif nominal. La volatilité des taux de changes a connu une forte baisse.

L'EUR/USD termine l'année 2012 en légère hausse à 1,32 après avoir évolué une grande partie de l'année entre 1,27 et 1,33, suivant de près l'évolution du spread de taux 10 ans.

## **2 – L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL (national) EN 2012** se caractérise par :

- Un repli de 27,1 %, après un exercice 2011 record, de la collecte cumulée d'épargne à 5,8 Md€ en 2012, et plus particulièrement un fort repli de l'activité assurance vie.
- A fin décembre, l'encours total d'épargne s'élève à 205,0 Md€, en progression de +4,8 % sur l'ensemble de l'année 2012, soit un rythme similaire à 2011.

- Pour l'ensemble de l'année 2012, la production de crédits recule de 14,8 % à 28,7 Md€ après une quasi-stabilité en 2011. Cette contraction, qui concerne toutes les catégories de crédits, est davantage marquée pour les crédits à l'habitat.
- A fin 2012, l'encours global de crédits s'accroît de 2,3 % (après +4,7 % un an plus tôt) pour atteindre 157,6 Md€
- Les souscriptions de contrats d'assurance (1 808 milliers de nouveaux contrats, niveau identique à celui de 2011)
- A fin décembre 2012, le portefeuille IARD atteint 13,1 millions de contrats (+3,5 % sur un an).

### **3 – L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL OCEAN EN 2012**

La dynamique commerciale du Crédit Mutuel Océan s'est traduite par l'arrivée de plus de 28 000 nouveaux clients au cours de l'année, une activité crédits soutenue dans un contexte économique moins favorable, une croissance des dépôts soutenue et le développement des commissions.

L'encours d'épargne bancaire hors compte-chèques connaît une croissance de 8,7 % portée par les comptes à terme et les livrets.

L'encours de crédit s'est accru significativement (+4,4 %) démontrant la capacité du Groupe à accompagner ses clients particuliers et entreprises et à financer l'économie de sa région.

Les accords de crédits habitat sur un marché en recul se sont élevés à 1,01 Md€ Acteur majeur du financement sur ses 3 départements, dont le marché a progressé de 3,0 %, le Crédit Mutuel Océan a vu ses parts de marché s'accroître de 0,5 point pour atteindre 27,96 %.

Le Produit Net Bancaire consolidé du Groupe, généré essentiellement par la banque de détail clientèle, s'est contracté (-6,2 %) sous l'effet de la baisse de la marge d'intérêts, consécutive elle-même du niveau élevé de la rémunération des dépôts.

Les charges de fonctionnement, dont les frais de personnel représentent 60,7 %, progressent de 1,7 %.

Le coût du risque progresse par rapport à 2011. Le taux de couverture s'établit à 51,8 %.

Conséquence des éléments précédents, le résultat net social se contracte à 35,6 M€ contre 45,6 M€ en 2011.

Pour la même raison, le résultat consolidé - part du Groupe - atteint 38,6 M€ contre 54,4 M€ en 2011.

#### **3.1 – EPARGNE**

La collecte de l'épargne bancaire, financière et assurance sur l'année s'est élevée à 556 M€ dont 546 M€ en épargne bancaire (hors compte-chèques).

Fin 2012, l'encours de l'épargne confiée par la clientèle dépasse 11,9 Md€

1. **Epargne bancaire** : face à une situation tant économique que fiscale incertaine, les épargnants ont privilégié les produits d'épargne bancaire à court terme ou peu risqués. Les comptes à terme et les livrets ont pleinement profité de ce mouvement avec respectivement 289 M€ et 215 M€ de progression d'encours. Le livret bleu et le LDD ont tiré leur épingle du jeu (stabilité de leur taux de rémunération à 2,25 % en 2012, relèvement de leurs plafonds le 1<sup>er</sup> octobre), cela pour partie au détriment du livret ordinaire.  
**A fin décembre**, l'encours d'épargne bancaire atteint 8,1 Md€ en progression de 6,2 % en 2012. La part de marché dépôts bancaires se situe à 24,61 % contre 24,31 % au 31/12/2011.
2. **Epargne financière et épargne salariale** : les dégagements de capitaux des OPCVM monétaires constatés depuis 2010 se sont poursuivis en 2012. Malgré l'effet valorisation pour les OPCVM actions, l'encours d'épargne financière et salariale se contracte de 5,4 % revenant à 976 M€
3. **Epargne assurance** : L'assurance vie a souffert de "l'attrait des Français pour les placements liquides" : une décollecte de 3,4 Md€ a été enregistrée en 2012 sur le marché, ce qui est une première (source FFSA). Celle-ci s'explique également par une rémunération moins attractive d'année en année, le vieillissement des portefeuilles (d'après l'Insee, 64 % des encours ont dépassé les 8 ans) et l'incertitude au plan fiscal, finalement levée à l'automne (d'où une certaine reprise au 4<sup>ème</sup> trimestre).  
 Pour le CMO, la collecte d'assurance-vie s'est établie à 66 M€ (79 M€ en 2011) portant l'encours à 2,78 Md€ en progression de 2,4 % contre 3 % en 2011.

## **3.2 – CREDITS A LA CLIENTELE**

### **3.2.1 – Production**

La production de crédits, qui avait fortement ralenti depuis le début de l'année 2012, s'est reprise à partir d'octobre et s'est achevée sur un mois de décembre élevé. Au final 2 107 M€ ont été accordés contre 2 696 M€ en 2011. Ce recul de production est toutefois de moindre ampleur que le marché (-33,1 % selon l'Observatoire Crédit Logement/CSA). En effet, en 2012, la conjoncture a été défavorable aux transactions immobilières en raison de la crise économique, de la baisse du moral des ménages, des restrictions fiscales (PTZ+ réservé au neuf, dispositif Scellier moins avantageux, réforme du régime des plus-values pénalisant la rotation des biens sur le marché), de l'attentisme envers les prochaines mesures gouvernementales (Duflot) et du maintien à un niveau élevé des prix du marché de l'immobilier.

Concernant le crédit à la consommation, le marché (-5,1 % en 2012 – source ASF) a été touché par le contexte économique motivant moins les consommateurs dans leurs actes d'achats, notamment par la diminution du nombre d'immatriculations de véhicules neufs (-13,9 % sur un an – source CCFA). Sur son territoire, le Crédit Mutuel Océan a accordé 353 M€ (-22 %).

Toutes clientèles confondues, les crédits débloqués se contractent de -18,5 % à 2 005 M€ l'habitat représentant 50 % des concours ; le taux de production annuel moyen 2012 ressort à 3,84 %, contre 3,80 % en 2011.

Le Groupe Crédit Mutuel Océan n'accorde pas de crédit répondant à l'obligation instituée par la loi n° 2010-737 du 1<sup>er</sup> juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation (microcrédit).

### **3.2.2 – Encours**

L'encours des crédits bancaires dépasse 10 Md€ en progression de 4,4 %, dont l'habitat représente 63,8 % et progresse de près de 5,2 %.

Cet excellent niveau de production a ainsi permis au Crédit Mutuel Océan de progresser sur son territoire et d'atteindre 27,96 % de parts de marché crédits sur ses trois départements de compétence contre 27,46 % en décembre 2011.

A fin décembre 2012, le coefficient d'engagement se situe à 123 % contre 125 % un an plus tôt.

### **3.2.3 – Risques sur crédits**

Après des années de forte production, et malgré un environnement économique incertain, le taux des créances douteuses et litigieuses par rapport aux encours de crédits globaux reste modéré à 2,2 % contre 2,1 % fin 2011.

Au cours de l'exercice, la dépréciation collective basée sur les paramètres Bâle 2 a fait l'objet d'un ajustement non significatif. Son montant reste inchangé à 6,9 M€ au 31 décembre 2012. Elle a été complétée par une provision sectorielle représentant 1,6 M€

L'actualisation des dépréciations a été ajustée de +1,6 M€ pour atteindre 11,2 M€ au 31 décembre 2012 (9,6 M€ au 31 décembre 2011).

## **3.3 – ASSURANCE IARD et SERVICES**

Bancassureur, le Crédit Mutuel Océan réaffirme le caractère stratégique de l'IARD. Le portefeuille de contrats IARD au 31 décembre 2012 s'établit à 694 000 contrats, en augmentation de 5,2 %.

Plus de 272 000 contrats Eurocompte Services ou Pro définissent les modalités de la relation avec autant de clients.

L'équipement en cartes bancaires poursuit sa progression avec un parc atteignant 336 000 cartes.

## **3.4 – TRESORERIE**

La gestion de la trésorerie comporte deux volets :

- refinancement de l'exploitation,
- gestion pour compte propre.

### **3.4.1 – Refinancement de l'exploitation**

Pour le refinancement de l'exploitation, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan recourt, pour le compte des Caisses, au marché pour les ressources courtes, à la Caisse de Refinancement de l'Habitat (C.R.H.) et à la B.F.C.M. pour les ressources longues, pour un montant global de 3 027 M€ au 31 décembre 2012 contre 3 111 M€ un an plus tôt.

Si la volonté du Groupe est de couvrir prioritairement ses besoins de capitaux par l'épargne bancaire de ses clients, le recours au marché, à la C.R.H, résulte d'une part, de l'importance des crédits habitat, et d'autre part, de la structure des ressources nécessaires pour répondre aux exigences d'équilibre du bilan. Ainsi, l'encours de refinancement auprès de la C.R.H. s'élève à 976 M€ au 31 décembre 2012.

### **3.4.2 – Gestion pour compte propre**

Pour la gestion pour compte propre, centre de profit de la Caisse Fédérale, les principes de politique financière sont constamment maintenus :

- liquidité des supports,
- sélection rigoureuse des contreparties, en s'appuyant en particulier sur le dispositif national d'analyse des contreparties (IFC).

Au 31 décembre 2012, le portefeuille titres est ainsi réparti :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat (swaps valorisés) : 19,4 M€ contre 6,4 M€ fin 2011, cette évolution résultant des swaps associés au montage d'un Fonds Commun de Titrisation Zéphyr Home Loans en 2012.
- portefeuille de titres (effets publics, actions et obligations) inclus sous les rubriques des comptes consolidés IFRS *Actifs financiers disponibles à la vente* et *Actifs détenus jusqu'à l'échéance* : 655 M€ contre 631 M€ fin 2011.
- parts du FCT Zéphyr Home Loans pour 501,4M€

Les plus values latentes sur OPCVM s'élèvent à 35,1 M€ (34,2 M€ à fin 2011), soit un montant net d'IS de 22,4 M€ (21,9 M€ fin 2011) venant renforcer les capitaux propres.

Les produits réglementés Livret A, Livret Bleu, Livret de Développement Durable et LEP donnent lieu à reversement partiel à la Caisse des Dépôts et Consignations, via la Caisse Centrale de Crédit Mutuel. Ce reversement atteint 1 495 M€ contre 1 348 M€ fin 2011.

## **4 – ELEMENTS FINANCIERS RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDES DU CREDIT MUTUEL OCEAN**

### **4.1 – IMMOBILISATIONS ET TITRES IMMOBILISES**

Ils sont constitués des :

- Immobilisations corporelles (coût amorti IFRS) pour 85,1 M€ en régression de 1,3 M€ sur 2011.
- Titres immobilisés (inclus dans les actifs financiers disponibles à la vente).

Les titres de participation du Groupe sont portés par la Caisse Fédérale.

4 participations majeures représentent l'essentiel de cette rubrique :

o CIC :	les titres acquis pour	33,6 M€	sont valorisés (IFRS) à	52,7 M€
o Groupe ACM :	"	55,9 M€	"	238,3 M€
o Euro Information :	"	14,6 M€	"	20,8 M€
o Caisse Centrale du Crédit Mutuel :	"	6,7 M€	"	6,7 M€

Aucun mouvement significatif n'est à signaler en 2012.

### **4.2 – INTERETS DES MINORITAIRES**

Au passif du bilan, pour 5,5 M€, ils concernent le Groupe du Crédit Mutuel Maine Anjou Basse-Normandie associé dans la société de capital-risque Océan Participations.



## **4.3 – ANALYSE DES RESULTATS**

### **4.3.1 – Les soldes intermédiaires de gestion et les résultats**

Le taux moyen de production des crédits débloqués en 2012 a été de 3,84 %, contre 3,80 % en 2011. Toutefois, les taux de production ont décrû tout au long de l'année, atteignant 3,30 % en décembre.

En revanche, le coût de la ressource clientèle a connu une progression de 0,16 point à 2,42 %, sous l'effet de la collecte d'épargne à terme et au maintien de taux réglementés à un niveau élevé, déconnecté des taux de marché. Ceci a conduit à une contraction de la **marge financière** qui, malgré des commissions en progression, s'est répercutée en grande partie sur le **Produit Net Bancaire consolidé IFRS** qui s'établit à 239,5 M€ (255,2 M€ en 2011), incluant les revenus de l'activité capital-risque.

Les **frais généraux consolidés IFRS** à 165,7 M€ progressent de 1,7 % par rapport à 2011. Le contrat d'intéressement-participation directement indexé sur la Marge Nette d'Autofinancement génère pour 2012 une enveloppe globale intéressement / participation de 7,6 M€, charge à majorer du forfait social et de la taxe sur les salaires.

Le **résultat brut d'exploitation consolidé IFRS** atteint ainsi 73,7 M€ (92,2 M€ en 2011) consécutivement à la baisse du PNB.

Après prise en compte du coût du risque (18,9 M€) – contre 16,6 M€ en 2011 –, des gains sur actifs immobilisés (0,4 M€), de l'impôt société (16,4 M€), le résultat net consolidé IFRS du Groupe Crédit Mutuel Océan s'élève à 38,6 M€ contre 54,4 M€ en 2011.

La contribution de la société mère au résultat consolidé est de 35,6 M€

### **4.3.2 – Analyse par activité**

La banque de détail, cœur de métier du Groupe, est assurée par l'ensemble des caisses locales.

Le capital-développement, assuré par la société de capital-risque Océan Participations, génère une contribution représentant 1,3 % du PNB du Groupe.

## **4.4 – LES RISQUES, LES DEPRECIATIONS et LES PROVISIONS**

### **4.4.1 – Dépréciations en diminution des postes de l'actif**

Les couvertures des risques de contrepartie sont constituées essentiellement des dépréciations sur créances clientèle qui ressortent à 127,2 M€ en progression de 11,7 M€ par rapport à 2011.

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt, des flux futurs estimés.

Une dépréciation collective a été dotée depuis 2005. Les paramètres utilisés pour sa détermination s'appuient sur le ratio réglementaire « Bâle 2 » et, notamment les encours clientèle notés E+. L'impact sur le résultat 2012 se traduit par une dotation nette de 0,04 M€ et le total de ladite dépréciation au 31 décembre 2012 se maintient à 6,9 M€

Dans le prolongement de sa politique crédit, le Groupe a mis en place à compter de 2012, une provision sectorielle calculée avec des paramètres identiques à ceux utilisés pour la provision collective, dont la base est constituée des encours de clients notés D- appartenant à des secteurs d'activité sous surveillance ; ceci a conduit à une dotation nette de 1,6 M€

#### **4.4.2 – Provisions figurant au passif**

Les provisions (13,1 M€) se contractent sous l'effet notamment :

- d'une reprise nette de 1,5 M€ sur dépréciations sur créances clientèle,
- d'une reprise nette de 1,6 M€ sur la provision pour risque « Epargne Logement ». Le total de cette provision au 31 décembre 2012 est de 4,8 M€

#### **4.4.3 – Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)**

Le Fonds d'accumulation, figurant sous la rubrique F.R.B.G. dans les comptes de la Vocation Générale et qui atteint 37,3 M€ après une dotation nette de 4,2 M€ est reclassé en réserves dans les comptes consolidés IFRS.

## **5 – EXPOSITION AUX RISQUES : SUIVI et CONTROLE**

### **5.1 – FONDS PROPRES**

Les capitaux propres consolidés IFRS – part du groupe – y compris le résultat 2012, s'élèvent à 1 123 M€, en augmentation de 19,1 M€ par rapport à fin 2011 grâce à la mise en réserve des résultats des exercices antérieurs. Les parts B représentatives du capital des Caisses Locales atteignent 242 M€. La rémunération à servir au capital B est de 0,024 € par part ancienne de 1 euro et de 0,0278 € par part nouvelle de 1 euro pour l'exercice 2012.

Le capital en actions d'associés non coopérateurs souscrit par les Assurances du Crédit Mutuel demeure stable à 17 M€

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée.

Le périmètre retenu pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe et le périmètre « réglementaire » utilisé pour la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel Océan sont identiques.

Le ratio de solvabilité (Bâle 2) définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mis en équivalence).

Le Crédit Mutuel Océan calcule le ratio de solvabilité sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Au 31 décembre 2012, les fonds propres nets consolidés prudentiels atteignent 962 M€

(en millions d'euros)	31.12.2012 (IFRS)	31.12.2011 (IFRS)
Fonds propres de base (Tier One)	888	852
Fonds propres complémentaires	100	108
Fonds propres surcomplémentaires	0	0
Exigence de fonds propres	287	463
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>26,8%</b>	<b>16,3%</b>

Au 31 décembre 2012, le Crédit Mutuel Océan respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.



## **5.2 – POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES**

### **▪ Organisation générale de la filière risques et système de mesure et de surveillance des risques**

L'activité essentielle du Crédit Mutuel Océan est la banque de détail. Le C.M.O. dispose d'une salle de marché dont les actifs gérés représentent environ 6 % des crédits à la clientèle.

La gestion des risques est encadrée par les dispositifs suivants :

- Dispositif de conformité, contrôle permanent, coordination des dispositifs risques,
- Dispositif de contrôle périodique,
- Dispositifs de mesures et de suivi des risques,
- Dispositifs de limites,
- Reporting aux organes exécutif, et délibérant.

Différentes structures sont dédiées au contrôle des risques.

Le service Engagements, avec le service Maîtrise des risques qui détecte en amont les situations porteuses de risques, assure la prévention des risques par la mise en place d'indicateurs, de clignotants d'alerte, et par la généralisation de la notation interne, analyse les encours, élabore des procédures de gestion des risques, assure le reporting au Comité opérationnel du risque de crédit clientèle.

La Direction Financière a en charge le contrôle budgétaire, réalise les analyses de gestion et de rentabilité des entités et des activités du Groupe, mesure le risque de taux et de liquidité, anime le Comité Financier.

Le service Comptabilités assure la supervision des différents Centres Autonomes de Comptabilité. Il vérifie le respect des ratios réglementaires, établit les déclarations fiscales.

La Direction Conformité Contrôle Permanent, Coordination des dispositifs Risques contribue à la maîtrise des risques de non-conformité, veille à l'animation, à l'actualisation du contrôle interne de l'ensemble des structures du Crédit Mutuel Océan, et assure la coordination des dispositifs Risques.

La Direction Audit et Contrôle Périodique évalue par des missions l'efficacité des dispositifs de contrôle et de maîtrise des risques.

Le contrôle des risques s'effectue tout d'abord par l'autocontrôle des opérateurs dans les unités opérationnelles, en premier niveau par le contrôle interne du hiérarchique. Au second niveau, le contrôle est exercé par les collaborateurs en charge du Contrôle Permanent. Il est indépendant par rapport aux acteurs engageant opérations et risques. Au troisième niveau, intervient le Contrôle Périodique qui veille à la cohérence, à l'exhaustivité et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne ainsi que du dispositif de mesure et de surveillance des risques.

Enfin, en dernier niveau de contrôle, participent les intervenants extérieurs tels que les deux Commissaires aux Comptes, l'Inspection Confédérale, l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

## **5.3 – RISQUE DE CREDIT**

### **▪ Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie**

Trimestriellement, le Comité de risques sur les opérations de crédit à la clientèle, réunissant les différents acteurs de la filière crédits, examine la situation des risques, et le cas échéant, décide des mesures correctives. Un reporting trimestriel est effectué à la Commission Risques, émanation de l'organe délibérant, par la Direction Conformité Contrôle Permanent Coordination des dispositifs Risques.

## ▪ **Eléments d'information sur la gestion du risque**

### - ***Un système de cotation national déployé par le Groupe Crédit Mutuel Océan***

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences réglementaires Bâle 2, notamment pour la banque de détail. Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du Groupe, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une cotation unique, au sein du Groupe, pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, une cote commune est attribuée. Les notes obtenues doivent être liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de douze niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux, E= pour les douteux compromis et F pour les contentieux).

Cette notation nationale est appliquée à la totalité des engagements et est mise à jour mensuellement.

### - ***Un traitement des dossiers non centralisé***

La structure décisionnelle du Groupe s'échelonne sur plusieurs niveaux, allant des Caisses locales jusqu'au Conseil d'Administration. Le système est organisé, afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle. Un certain niveau de qualité est garanti par l'intégration de la cotation client dans la détermination des délégations de pouvoirs.

Le département des Engagements intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation. Ainsi, les dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Les chargés de clientèle responsables de la relation ou, le cas échéant, les spécialistes crédits collectent les documents indispensables à l'instruction des dossiers. La qualité est favorisée par l'utilisation, désormais généralisée, d'outils d'aide à la décision, qui, accompagnés de règles précises d'instruction et d'octroi, structurent la démarche d'étude et de prise de décision. Ils permettent aussi d'apporter un contrôle sur le respect des degrés de compétence.

Un suivi est réalisé au travers de contrôles à distance et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, d'une part lors des interventions de la Direction Audit Contrôle Périodique, sur sélection de dossier, et d'autre part au niveau du service Engagements, lors de la prise de décision ou en contrôle à posteriori.

### - ***Des outils de mesure du risque couvrants et des déclassements conformes à la réglementation***

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés, avec reporting à la Direction des Engagements et à la Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes).

Des règles ont été définies au niveau du Groupe Crédit Mutuel Océan, afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle 2.

Les dispositifs de déclassement et de dépréciation sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et proposent un déclassement des créances saines vers les créances douteuses. La dépréciation est calculée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle peut être ajustée par le responsable en fonction de son évaluation de la perte finale.

▪ **Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit**

Au-delà des limites prudentielles très larges par rapport au niveau de fonds propres et de résultat du Groupe, le Conseil d'Administration Fédéral, en application des directives de la Confédération, détermine annuellement pour les corporates, des limites plus restrictives relatives à :

- la définition d'un grand risque Crédit Mutuel Océan,
- l'encours maximum sur un même bénéficiaire.

Les ratios règlementaires de division des risques sont respectés.

**SUIVI DU RISQUE DE CREDIT**

<b>Exposition</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Prêts et créances</b>		
Etablissements de crédit	2 426 687	1 903 959
Clientèle	10 208 721	9 735 751
<b>Exposition brute</b>	<b>12 635 408</b>	<b>11 639 710</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-127 162</b>	<b>-115 522</b>
Etablissements de crédit	0	0
Clientèle	-127 162	-115 522
<b>Exposition nette</b>	<b>12 508 246</b>	<b>11 524 188</b>

<b>Exposition</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Engagements de financements donnés</b>		
Etablissements de crédit	48 809	44 809
Clientèle	1 264 006	1 163 337
<b>Engagements de garantie donnés</b>		
Etablissements de crédit	149 764	81 803
Clientèle	115 398	116 557
<b>Provisions sur engagements donnés</b>	<b>2 981</b>	<b>2 874</b>

	<b>Valeur comptable</b>	
	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Titres de créances</b>		
Effets publics	26 240	14 174
Obligations	590 908	563 641
Instruments dérivés	19 583	6 843
Pensions & prêts de titres	0	0
<b>Exposition brute</b>	<b>636 731</b>	<b>584 658</b>
<b>Dépréciation des titres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Exposition nette</b>	<b>636 731</b>	<b>584 658</b>

	<b>%</b>	
	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Structure des encours interbancaires par note</b>		
AAA et AA+	8,51	14,43
AA et AA-	18,61	36,59
A+ et A	66,50	46,17
A- et BBB+	0,41	2,47
BBB et en-dessous	5,97	0,34

## Exposition aux risques souverains

<b>Exposition nette en millions d'€</b>	<b>Grèce</b>	<b>Portugal</b>	<b>Irlande</b>	<b>Espagne</b>	<b>Italie</b>
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	3,18	22,45
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3,18</b>	<b>22,45</b>

  

<b>Plus/moins values constatées en capitaux propres</b>	<b>Grèce</b>	<b>Portugal</b>	<b>Irlande</b>	<b>Espagne</b>	<b>Italie</b>
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,01</b>	<b>0,11</b>

Les créances clientèle font l'objet de dépréciations, venant en déduction d'actif.

Les créances douteuses sont celles présentant des retards, mais dont le recouvrement ne paraît pas compromis.

Les créances douteuses compromises sont celles qui font l'objet de recours ou de procédures judiciaires et dont le suivi est assuré par un service spécialisé de la Caisse Fédérale.

## RISQUES DE CREDIT AUPRES DE LA CLIENTELE

<b>Répartition des crédits par type de clientèle</b>	<b>%</b>	
	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Grand Public	66,1	66,2
Entreprises	14,8	15
Grandes entreprises	11,5	10,9
Financement spécialisés	0,5	0,5
Autres	7,1	7,3

<b>Concentration des risques clientèle</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Engagements dépassant 300 M€		
nombre	<b>0</b>	<b>0</b>
prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€		
Engagements compris entre 200 M€ et 300 M€		
nombre	<b>0</b>	<b>0</b>
prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€		

<b>Qualité des risques</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Créances dépréciées individuellement	229 055	206 646
Dépréciation individuelle	-118 615	-108 611
Dépréciation collective des créances	-8 547	-6 911
<b>Taux de couverture global</b>	<b>55,5%</b>	<b>55,9%</b>
<b>Taux de couverture</b> (dépréciation individuelle seulement)	<b>51,8%</b>	<b>52,6%</b>

## Arriérés de paiement et encours dépréciés bénéficiant de garanties reçues

	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total	VNC des actifs dépré- ciés	Total des actifs faisant l'objet d'arriérés de paiement et des actifs dépréciés	Garanties et autres réhaussements de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés
<b>Instruments de dette</b>								
Administrations centrales								
Etablissements de crédit								
Institutions non établissement de crédit								
Grandes entreprises								
Clientèle de détail								
<b>Prêts et avances</b>	<b>107 425</b>	<b>1 725</b>	<b>242</b>	<b>66</b>	<b>109 458</b>	<b>110 440</b>	<b>216 273</b>	<b>178 478</b>
Administrations centrales								
Etablissements de crédit								
Institutions non établissement de crédit	28 410				28 410		25 504	
Grandes entreprises	11 350				11 350	14 804	24 556	21 235
Clientèle de détail	67 665	1 725	242	66	69 698	95 636	166 213	157 243
Autres actifs financiers								
<b>Total</b>	<b>107 425</b>	<b>1 725</b>	<b>242</b>	<b>66</b>	<b>109 458</b>	<b>110 440</b>	<b>216 273</b>	<b>178 478</b>

### 5.4 – RISQUE DE GESTION DE BILAN

La gestion "actif-passif" du Groupe Crédit Mutuel Océan est organisée en centre d'analyse et non en centre de profit. Elle réalise une approche du risque de taux global par la méthode des impasses qui permet de déterminer la sensibilité de la marge, l'objectif étant de mesurer la variation de la marge prévisionnelle sous l'effet des variations de taux d'intérêts. Les positions obtenues par le système sont analysées au sein du Comité Financier qui décide le cas échéant des mesures de couverture. Les décisions du Comité Financier sont présentées à la Commission Financière qui en fait le compte rendu au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a défini des limites pour le risque de taux (avec un reporting semestriel) et de liquidité (avec un reporting trimestriel), reportings fournis à la même fréquence à la Direction des Risques de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

La gestion de bilan est réalisée dans le cadre du référentiel national Crédit Mutuel (conventions d'écoulement).

### 5.5 – RISQUE DE LIQUIDITE

Pour le risque de liquidité, le Crédit Mutuel Océan suit notamment le ratio de liquidité à un mois (réglementaire) ainsi qu'un indicateur de liquidité à moyen terme, déterminé suivi une procédure nationale Crédit Mutuel. Le *ratio de liquidité à un mois* au 31 décembre 2012 est de 132 % pour un minimum de 100 % et l'*indicateur de liquidité à moyen terme* ressort à la même date à 111 % pour 87 % exigé.

Par ailleurs, un accord de refinancement a été conclu avec la B.F.C.M. en mai 2002.

## Ventilation des maturités

	< 1 mois	> 1 mois et <= 3 mois	> 3 mois et <= 1 an	> 1 an et <= 2 ans	> 2 ans et <= 5 ans	> 5 ans	indéterminée	Total
<b>Actif</b>								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	6 369	12 442	71	282	280	106		19 550
Atifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Actifs financiers disponibles à la vente	42 619	52 330	123 554	125 186	233 254	10 478	468 444	1 055 865
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	794 719	242 786	866 169	1 028 840	2 245 960	7 329 772		12 508 246
Placements détenus jusqu'à leur échéance			8 441	13 391	7 752			29 584
<b>Passif</b>								
Dépôts de banques centrales								
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	9 463	14 507	2 942	9 828	7 685	3 029		47 454
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Passifs fin. évalués au coût amorti	5 964 367	559 937	966 496	803 542	2 190 992	2 247 870		12 733 204

### 5.6 – RISQUE DE TAUX

Le risque de taux est essentiellement généré par l'activité commerciale du Groupe. Il résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources. L'analyse du risque de taux tient aussi compte de la volatilité des encours de produits sans échéance contractuelle et des options cachées (options de remboursement anticipé de crédits, de prorogation, d'utilisation de droits à crédits, etc.).

La gestion du risque de taux sur l'ensemble des opérations issues des activités du réseau est analysée. 175 M€ de swaps de macro couverture sont en cours au 31/12/2012.

Dans une hypothèse dynamique incluant les prévisions d'activité, la sensibilité de la marge financière annuelle à un scénario de variation modérée de la courbe de taux s'inscrit dans les limites nationales. La marge financière est sensible négativement à un aplatissement et plus encore à une inversion durable de la courbe des taux.

### 5.7 – RISQUE DE CHANGE

Le Groupe Crédit Mutuel Océan est exposé de manière non significative au risque de change.

### 5.8 – RISQUE DE MARCHE

La gestion de la trésorerie fait l'objet d'un rapport mensuel remis au Bureau de la Caisse Fédérale et à la Direction Générale. Les activités de la trésorerie y sont présentées et analysées en terme de capitaux, de résultats et de risques (de marchés, contreparties, autorisations et utilisations des instruments financiers...) de conformité à la politique de trésorerie définie annuellement par le Bureau. Un reporting sur ces activités est également transmis trimestriellement à la Direction des Risques de la C.N.C.M.

Remarque : Compte tenu des seuils applicables, le Groupe n'est pas assujéti au calcul du risque de marché.



## **5.9 – RISQUES OPERATIONNELS**

Depuis 2010, le groupe CM-CIC est officiellement autorisé à utiliser la méthode avancée pour le calcul de l'exigence de fonds propres au titre des risques opérationnels.

De ce fait, pour les entités du groupe CM-CIC utilisant la méthode avancée, le calcul des exigences de fonds propres au titre des risques opérationnels se fait dorénavant selon la méthode avancée.

## **6 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE et GESTION DES RISQUES**

A l'occasion de son nouveau plan 2011-2015 « Virtuose », le Crédit Mutuel Océan a adapté sa gouvernance.

Dans le cadre du gouvernement d'entreprise, 6 Commissions, composées et présidées par des Elus, animées chacune par un Directeur central, ont été créées en 2010 :

- Commission audit & contrôle,
- Commission offre et développement,
- Commission risques,
- Commission financière,
- Commission suivi et contrôle du plan,
- Commission vie du mouvement (formation, communication, RSE),

Par ailleurs, les modalités de tarification des opérations sont définies par un Comité de Tarification composés de salariés Direction Financière / Direction Réseau / Direction Filiales Engagements. Une information des décisions prises est faite au Comité Financier.

Enfin, le Comité Opérationnel des Risques sur opération de crédits à la clientèle, composé de représentants de la Direction Filiales et Engagements, de la Direction des Réseaux, de la Direction Conformité Contrôle Permanent Coordination des dispositifs Risques et de représentants des agences, complète le dispositif avec pour mission de :

- Prendre connaissance des résultats des activités des Directions concernées par l'activité crédit.
- Evaluer la fiabilité des systèmes d'octroi et de gestion des risques sur opérations de crédit.
- Définir et suivre les plans d'actions correctives.
- Agir dans le cadre du dispositif de surveillance des risques (C.R.B.F. 97-02).
- Suivre et vérifier tous les changements ou exceptions majeurs, par rapport à la politique de gestion du risque de crédit qui auraient un impact significatif sur les risques.

## **7 – EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE**

Afin de se doter d'un gisement supplémentaire de collatéral éligible à l'Eurosystème, le Groupe Crédit Mutuel Océan et le Groupe Crédit Mutuel Maine-Anjou Basse-Normandie ont décidé de créer un Fonds Commun de Titrisation (FCT Zéphyr Home Loans) d'un montant initial de 1 Md€ dont les parts ont été souscrites à parité par chacune des deux Caisses Fédérales des deux Groupes. Le FCT porte à son actif des crédits garantis par des prêts à l'habitat des caisses locales des deux Groupes.

Cette opération se traduit principalement dans les comptes annuels 2012 par :

- A l'actif, des prêts d'un montant de 500 M€, ainsi qu'un dépôt de garantie de 7,5 M€;
- Au passif, le refinancement par emprunts d'un montant global de 500 M€;
- En engagements hors bilan, des contrats d'échange de taux pour un montant total de 2.900 M€

## **8 – EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE et ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Néant.

## **9 – Information sur l'ACTIVITE et les RESULTATS des FILIALES en 2012**

Afin de compléter la gamme de produits et services offerts à sa clientèle, le CREDIT MUTUEL OCEAN contrôle différentes filiales dont les plus significatives incluses dans les comptes consolidés sont :

- OCEAN PARTICIPATIONS : société de capital-risque intervenant au capital des sociétés régionales, créée en 1988 et dont les concours atteignent 52,9 M€ pour 84 entreprises ou groupes d'entreprises. Le bénéfice net s'établit à 2,33 M€
- SODELEM SERVICES : chargée de la gestion de cartes privatives au profit de stations-service sur l'ensemble du territoire national. La société a dégagé 0,41 M€ de bénéfice.

Le CREDIT MUTUEL AGRICOLE ET RURAL OCEAN (C.M.A.R.O.) : Groupe bancaire adhérent à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, composé du C.M.A.R.O. et de 3 Caisses départementales a dégagé un bénéfice net de 0,14 M€ Il n'a plus d'agrément ACP depuis le 26/11/2012.

## **10 – PERSPECTIVES**

Dans un environnement économique et financier porteur d'incertitudes, le Crédit Mutuel Océan a pleinement joué son rôle de banque régionale favorisant la réalisation des projets de ses clients. Le résultat 2012 conforte une situation financière solide, qui se traduit par un ratio de solvabilité Bâle 2 à 26,8 %. Outre la sécurité pour les déposants, cette structure financière permet d'assurer une véritable proximité par une modernisation continue du réseau d'agences et par la mise à disposition des clients de canaux de relation modernes et performants.

Fort de la qualité de sa relation avec ses sociétaires et clients, le Crédit Mutuel Océan va continuer de s'affirmer comme leur partenaire de confiance, en les conseillant pour l'épargne et les services et en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets.

-----